Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

# INFOS DE L'ACADÉMIE 33

International Islamic Fiqh Academy
Académie Internationale du Fiqh Islamique

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Dhu al-Hijjah 1444 – Juillet 2023 NUMÉRO 27

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

## Déclaration de l'AIFI concernant le brûlage d'un exemplaire du Saint Coran par un extrémiste en Suède

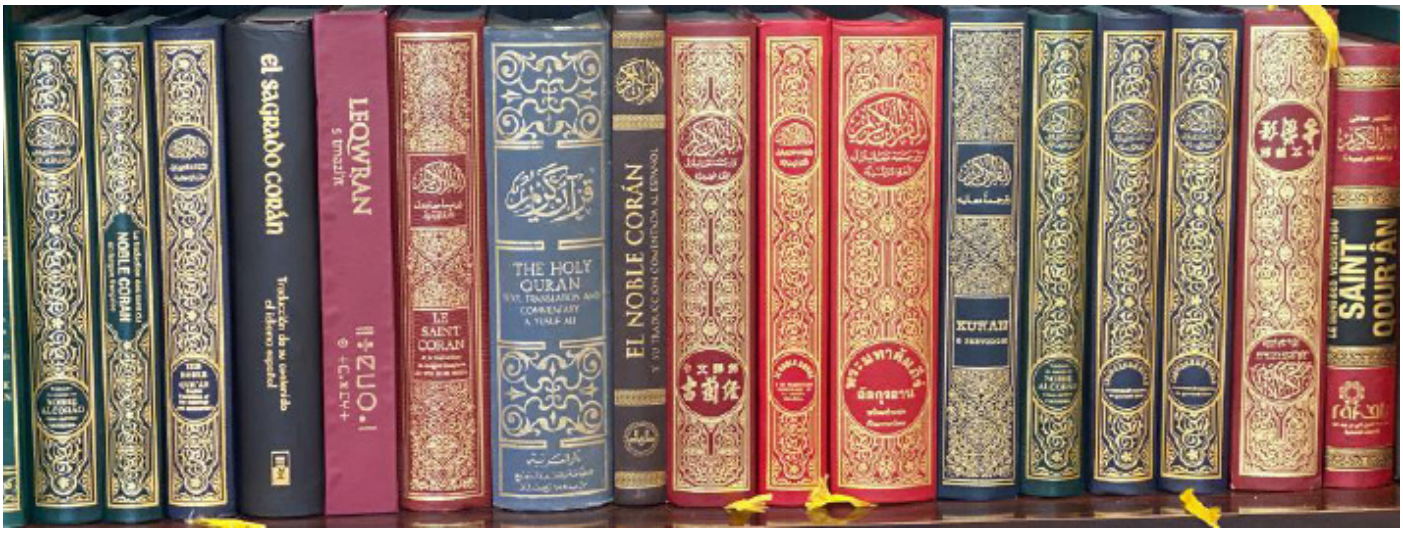


Louange à Allah, Seigneur des mondes. Eloges et paix sur notre Prophète Mohammed, sa famille et tous ses compagnons. Avec un profond ressentiment et une vigoureuse dénonciation, l'Académie internationale du Fiqh islamique condamne fermement l'incendie d'un exemplaire du Noble Coran par un extrémiste mercenaire, le mercredi 10 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 28 juin 2023. Non seulement c'était une manifestation claire de la haine profonde qui a rempli le cœur de cet extrémiste et de ses acolytes envers la belle et pacifique religion de l'Islam, mais c'était aussi un mépris flagrant pour les sentiments de ses deux milliards d'adeptes, qui étaient au milieu de la célébration de l'un de ses plus grands festivals connus sous le nom d'Eid Al-Adha. Cet acte odieux sert de confirmation apparente de l'islamophobie croissante dans les âmes et les cœurs des victimes de l'idéologie extrémiste et du terrorisme. En tant que tel, sur la base de la position de l'Académie entant qu'autorité jurisprudentielle suprême de la Oummah; en référence au devoir divin et à la responsabilité des érudits dans la lutte contre l'idéologie extrémiste, d'oùqu'elle vienne ; afin de préserver une relation de coopération et de communica-tion entre les communautés musulmanes et toutes les autres qui croient en la coexistence et défendent la paix mondiale ; dans un effort pour consolider l'harmonie entre les peuples, l'Académie estime qu'il lui incombe de renouveler son appel aux États, organisations internationaleset autres entités promouvant la paix et la coexistence entre les adeptes de différentes religions pour renforcer la coopération et la coordina-tion dans la lutte contre toutes les formes de conduite sournoise, en particulier ceux alimentés par la haine et le mépris des croyances et des symboles religieux. L'un des moyens efficaces d'atteindre cet objectif serait de criminaliser les actions haineuses commises sous prétexte de «liberté d'expression », car elles entraînent un préjudicedélibéré et sont considérées comme une attaque brutale contreles sentiments et les valeurs d'autrui. Cela ne peut être appliqué que par des résolutions internationales exécutées et ratifiées par les entités susmentionnées. En conséquence, dans l'espoir que la résolution internationaleproposée concernant cette question soit adoptée bientôt, in ChaAllah, l'Académie appelle tous les pays et institutions islamiques à travers le monde à intenter des poursuites devantles tribunaux locaux et internationaux compétents contre des personnes comme cet extrémiste et d'autres qui s'engagentdans des actions aussi lâches et démagogiques avec l'intentionde violer le caractère sacré des religions et de leurs symboles. Enfin, l'Académie réaffirme qu'un tel acte malveillant n'a enaucune façon sapé ni dégradé le caractère sacré du Saint Coran ; un Livre qui a été révélé comme une miséricorde, une lumière et un guide pour tous les peuples. De plus, cela n'a en aucun cas changé la position du Noble Coran dans le cœur des musulmans. En fait, ils ont accru leur fermeté, ajoutant à leurfoi, leur révérence et leur engagement envers ses enseignements, ses valeurs et ses résolutions. Et que les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons, et ceux qui les suivent dans de bonnes actions jusqu'au Jour du Jugement.

**S.E. Le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, OCI**

Jeddah, 12 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 30 juin 2023.

# L'AIFI se félicite de la résolution du Conseil des droits de l'homme des NU sur la haine religieuse adoptée lors de sa 53ème session

Louange à Allah, avec Sa grâce les bonnes actions sont accomplies, et les éloges et la paix les plus parfaites et les plus complètes soient sur celui qui a été envoyé comme miséricorde aux mondes, le Prophète Mohammed, sur sa pure famille, et ses compagnons, et ceux qui les suivent avec bienveillence jusqu'au Jour du Jugement. L'Académie internationale du Fiqh islamique émanant de l'Organisation de la Coopération islamique, en tant que référence jurisprudentielle suprême pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes dans le monde, est heureuse de saluer vivement et de saluer l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies lors de sa cinquante-troisième (53) ses-sion d'une résolution sur la haine religieuse qui s'adresse contre l'incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence contre les religions; où la résolu-tion exhortait à divulguer l'opposition à l'appel à la haine religieuse, à identi-fier les motifs et les manifestations de cette haine, à poursuivre ses auteurs conformément aux lois et à proposer des mesures visant à lutter contre la haine religieuse, la résolution encourageait également les États à adopter des lois nationales et des politiques pour prévenir et combattre les actes de haine religieuse et défendre. Le Secrétariat général de l'Académie, tout en appréciant hautement cette résolution internationale capitale et importante à ce stade critique de l'histoire de la relation turbulente entre les adeptes des religions et des croyances à la suite de la déformation des extrémistes, de l'interprétation des ignorants, et le pla-giat du faux. Le Secrétariat général réaffirme l'importance et la nécessité d'intensifier, d'unir et d'intégrer les efforts scientifiques, intellectuels, culturels, sociaux et politiques des sages, des savants, des penseurs, des décideurs et des faiseurs d'opinion partout dans le monde, afin de promouvoir et de diffuser la culture du dialogue, de la tolérance, de la coexistence, de l'acceptation des diffé-rences, du respect des religions et des symboles religieux, et de la protection des libertés publiques et des droits de l'homme, d'une manière qui n'entre pas en conflit avec les religions insultantes ou la profanation de ses saintetés et le renoncement à toutes les formes de violence, d'extrémisme, d'intolérance et de terrorisme; il profite également de cette occasion bénie pour exprimer ses remerciements et sa gratitude à l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) pour sa coordination distinguée de la publication de cette importante résolution, et exprime ses remerciements et sa gratitude à tous les États membres de l'OCI, les pays amis et les organisations et associations internationales qui ont soutenu cette résolution historique res-ponsable au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il ex-prime particulièrement sa grande gratitude et sa profonde révérence à la Ré-publique islamique du Pakistan pour avoir soumis ce projet de résolution au Conseil au nom des États membres de l'OCI. Aussi, Le Secrétariat général exprime une mention distingué et un profond éloge au Royaume d'Arabie Saoudite, Président en exercice du Sommet Islamique de l'OCI et Président du Comité Exécutif de l'OCI, pour l'initiative de cette résolution après la ré-union urgente du Comité exécutif, qu'il a convoqué, et de cette réunion une déclaration importante a été émise, en plus de cela, pour le grand rôle central qu'il a joué avec les pays et les organisations islamiques et amis qui aiment la paix, l'harmonie, la communication civilisée et un dialogue constructif entre les adeptes des religions et des croyances pour soutenir cette résolution. Le Secrétariat général de l'Académie profite également de cette occasion pour appeler les États membres de l'OCI, les organisations et les institutions à mettre en œuvre sa Résolution n° 166 (18/4) émise par le Conseil de l'Académie lors de sa dix-huitième session à Putrajaya, Malaisie, le 29 Djoumada al-Akhirah 1428 correspondant au 14 juillet 2007, car il contient des suggestions constructives visant à combattre ce phénomène. En conclusion, nous demandons à Allah, le Tout-Puissant, de récompenser les dirigeants des États membres de l'OCI en notre nom et au nom de la Oummah pour leur soutien à cette résolution historique, et de récompenser tous ceux qui aiment la paix, la sécurité et la sécurité dans le monde pour leur soutien. Et Louange à Allah, le Seigneur des Mondes.

**S.E. Pr. Koutoub Moustapha SANO**
**Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique**

# Recommandations du Symposium de l'AIFI sur l'allaitement des bébés prématurés

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, et que les éloges et la paix soient sur notre maître Mohammed, le sceau des prophètes, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Après avoir présenté les recherches effectuées par d'éminents juristes et mé-decins spécialisés lors du symposium sur la jurisprudence médicale intitulé "L'Allaitement des bébés prématurés avec le lait de mères connues et incon-nues", qui s'est tenu le lundi 9 de Dhul Quidah 1444, correspondant au 29 mai 2023, à Jeddah, au Royaume d'Arabie saoudite. Après avoir écouté les discussions qui s'y sont déroulées, et sur la base de la Résolution 6 (62/) de l'Académie sur les Banques de lait, le Symposium recommande ce qui suit: **Premièrement**: L'allaitement maternel est le nom donné au lait d'une femme pour atteindre la cavité d'un enfant âgé de deux ans et moins par la succion du sein à travers la succion par la bouche ou l'aspiration par le nez. **Deuxièmement**: un bébé prématuré est un bébé né avant d'avoir atteint trente-sept (37) semaines de grossesse. **Troisièmement:** l'allaitement d'un enfant est un devoir religieux pour ses parents, que l'enfant soit prématuré ou non, et cette obligation est plus éxigée pour les enfants prématurés en raison de leur besoin urgent d'être allaités, ce qui fait de l'utilisation de moyens légitimes pour les allaiter une question d'importance. **Quatrièmement:** La mahramiya (l'interdiction d'épouser quelqu'un) se propage avec l'arrivée du lait pur ou teinté (mélangé) avec un liquide qui n'est pas sorti de sa réalité, comme de l'eau, un médicament ou autre, d'une femme connue à la cavité d'un enfant prématuré en suçant le sein, ou en le reniflant par la bouche ou le nez. **Cinquièmement:** Il n'est pas permis à quiconque d'allaiter délibérément un enfant prématuré avec le lait de mères connues d'eux, mais inconnues des parents de l'enfant prématuré, en raison de l'annulation de la propagation de la mahramiya par l'allaitement, sachant que permettre aux parents de l'enfant prématuré de connaître les mères qui font don de leur lait est devenu possible et facile à notre époque grâce aux technologies modernes. **Sixièmement:** les donneuses de lait aux prématurés ont le droit de stipuler que leurs parents ne doivent pas publier d'informations à leur sujet, et les pa-rents des prématurés et les autorités compétentes doivent se conformer à cette condition. **Septièmement:** les entreprises, institutions et organisations qui souhaitent fournir du lait de donneuses à des bébés prématurés doivent permettre à leurs familles de connaître ces donneuses afin d'éviter l'annulation de la mahra-miya. **Huitièmement:** les autorités sanitaires concernées doivent établir des règle-ments et une législation régissant le don de lait maternel aux bébés prématurés afin de les protéger et d'atteindre l'objectif d'autoconservation. **Neuvièmement:** Appeler les autorités concernées dans les Etats membres de l'OCI, en coopération avec l'Organisation islamique des sciences médicales, à œuvrer pour fournir davantage de soins et de protection à cette catégorie d'enfants.

Qu'Allah nous accorde le succès. Que les éloges et la paix d'Allah soient sur notre maître, le prophète Mohammed, sur sa famille et sur tous ses compagnons.

# Le Secrétaire général prononce le sermon de l'Aïd Adha à la Mosquée de l'Université internationale de Malaisie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a prononcé le jeudi 10 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 29 juin 2023, le sermon de l'Aïd Adha à la mosquée Sultan Ah-mad Shah de l'Université islamique internationale dans la capitale malaisienne, Kuala Lumpur. Dans ce sermon, Son Excellence a fait un exposé ciblé sur l'honneur des pa-rents et les principes à respecter dans les relations avec eux, en commençant par une analyse scientifique minutieuse des implications d'une belle histoire coranique qui nous a transmis le plus merveilleux exemple d'abandon et de soumission à Allah par le Prophète Ibrahim, le prophète Ibrahim, que la paix soit avec lui, lorsqu'il a dit à son fils unique à l'époque Je vois en rêve que je t'égorge, par obéissance à Allah, que Sa Majesté soit glorifiée, comme cette histoire nous a été racontée, l'exemple le plus merveilleux d'obéissance aux parents lorsque le prophète Ismail, que la paix soit avec lui, a dit à son père : «Fais ce qu'on t'ordonne, tu n'en seras que plus heureux : Fais ce qu'on t'ordonne, tu me trouveras, In Cha Allah, parmi les patients. Comme il n'a pas discuté avec son père, ni ne l'a accusé de démence ou d'il-lusion, Son Excellence a commenté cette histoire en disant : «Ô croyants, venez avec nous pour que nous réfléchissions un instant sur un noble verset des versets du rappel sage dans la sourate Al-Safat, qui est Sa parole, qu'Il soit glorifiéM «Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Abraham] dit: «O mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses». (Ismaël) dit: «O mon cher père, fais ce qui t'es commandé: tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants». Ce verset résume pour nous l'une des histoires les plus merveilleuses, les plus belles et les plus grandes, une histoire qui comporte deux chapitres, dont le premier est une profonde expression d'abandon et de soumission d'un servi-teur à son Seigneur, le Créateur et le Régisseur de l'univers, le Donateur et le Dispensateur. Quant au deuxième chapitre, il s'agit d'un grand discours sur l'obéissance, la confiance, la loyauté, le respect et l'appréciation d'un fils obéissant, digne de confiance et respectueux envers un père qui était la raison de son existence. Ce serviteur doux et aimable est notre prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui. Quant à ce fils vertueux, qui sert d'exemple de bonté et de bienveillance envers les parents, il est le grand-père de notre Prophète, notre maître Ismaël, sur lui et sur notre Prophète la meilleure des éloges et la plus complète des bénédictions. Les deux chapitres de l'histoire sont intégrés en harmonie, car ils se rejoignent dans le fait que chacun d'entre eux est un sacrifice humain de ce que l'homme possède de plus précieux, dans l'obéissance et la gratitude. Notre maître Ismaïl, paix sur lui, le jeune homme, fils unique à l'époque, était le bien le plus précieux de notre maître Ibrahim, qui

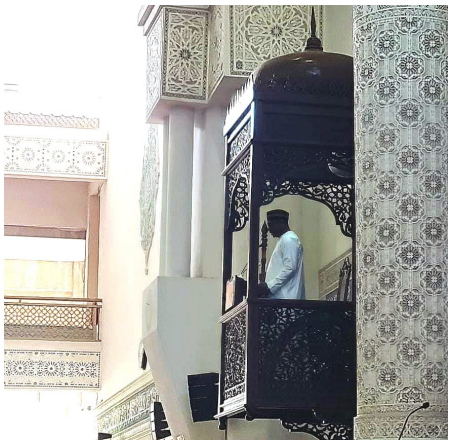

avait alors atteint l'âge de quatre-vingt-dix ans, et il décida donc de se conformer à l'ordre de son Seigneur par obéissance et soumission. «Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Abraham] dit: «O mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses». Quant à notre maître Ismaïl, que la paix soit sur lui, il sacrifie ce qu'il possède de plus précieux, c'est-à-dire sa vie, par obéissance à son père qui lui a dit avec confiance, constance et respect. Le Prophète Ismaël a dit: «O mon cher père, fais ce qui t'es commandé: tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants». Quelle obéissance !!! Quelle confiance ! !! Quel respect ! !! Pas de discus-sion, pas d'hésitation, pas d'appréhension, pas d'objection, pas de tergiversa-tion, pas d'arrogance... Le résultat fut que le prophète d'Allah, Abraham, reçut les louanges du Seigneur reconnaissant et miséricordieux, et mérita à juste titre ce grand et immortel attribut, qui est l'attribut de l'ami d'Allah Dont l'amour n'a pas de défaut, et Allah l'a choisi, et l'a aimé d'un amour complet (Et qui est meilleur en religion que celui qui remet son visage à Allah alors qu'il est un faiseur de bien et suit la religion d'Abraham, car Allah a pris Abraham comme un ami). Quant à notre maître Ismaïl, le fils juste, obéissant et fidèle, le Tout Puissant l'a récompensé en faisant de lui un prophète (et mentionne Ismaïl dans le Livre, car il a tenu sa promesse, il a été prophète, il a ordonné à sa famille la prière et l'acquittement de la zakat, et il a été agréable à son Seigneur). Après avoir présenté cette histoire touchante et expressive, il a ajouté : «Un rapide coup d'œil à ce que nous lisons et entendons aujourd'hui des nouvelles terrifiantes sur les relations des fils et des filles avec les pères et les mères dans nos foyers, nos sociétés et le monde qui nous entoure, et ce dont nous sommes témoins des événements horribles et déchirants de la désobéissance des fils et des filles, de leur insolence, de leur arrogance et de leur entête-ment...». Combien d'entre vous, pères et mères, vous plaignez de l'ingratitude de vos fils et de vos filles ? Et ils souffrent de leur déni et de leur délin-quance !!! Ils sont indifférents aux nouvelles de leurs pères et mères, ils ne demandent pas de leurs nouvelles, ils ne se soucient pas d'eux et ils ne se soucient pas de leurs conditions. Oui, ils ont répondu à tout cela par un déni et une arrogance constante, ils n'ont pas supporté d'entendre leurs conseils, et ils ne se sont pas souciés de leurs directives. Et ils ne sont pas prêts à accepter des directives ! Désobéissance et pas de désobéissance ensuite, déni et pas de déni ensuite. Ils ne savaient pas, et j'aimerais qu'ils sachent qu'en désobéissant, ils seront désobéis, et qu'ils n'échapperont pas à ce qu'Allah a préparé pour les enfants désobéissants, tôt ou tard. Son Excellence a lancé un appel aux fils et aux filles qui désobéissent à leurs pères et à leurs mères, en disant : «O fils et filles désobéissants, revenez à la raison avant qu'il ne soit trop tard; Repentez-vous sincèrement à Allah.» Retournez vers vos pères et mères, rectifiez vos erreurs avant d'être surpris par le départ de vos pères et mères de votre monde, car ce jour-là, vous re-gretterez leur perte et vous vous affligerez de votre négligence à leur égard...». Il a conclu son sermon en rappelant l'attachement aux principes importants mentionnés dans la sourate Al-Isra dans le cadre des relations avec les pa-rents, et il a dit : «Lisez matin et soir, et répétez les principes de la sourate Al-Isra: «Lisez matin et soir, et répétez jour et nuit la parole du Tout-Puissant : (Et votre Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui, et soyez bons envers les parents. L'un d'eux ou les deux atteignent la vieillesse avec vous. Ne leur dites pas «Ouff» et ne les réprimandez pas, mais parlez-leur avec honneur, comme ils m'ont élevé quand j'étais petit). Rappelez-vous et conservez ces six principes dans vos relations avec les pa-rents, à savoir : Le premier principe : la gentillesse envers eux en paroles, en actes et en comportement, et c'est un nom complet pour tout ce que les pa-rents aiment et dont ils sont satisfaits. Le deuxième principe : éviter de les in-sulter et de se lasser de leur comportement. Le troisième principe : éviter de les critiquer, de les réprimander et de les blesser... Et le quatrième principe : S'adresser à eux avec des mots gentils à tout moment. Le cinquième principe : l'humilité à leur égard et l'absence d'arrogance à leur égard. Et le sixième principe : la supplication continue pour eux avec le par-don, la miséricorde et le contentement. Avec ces principes, vous obtiendrez ce que le Prophète d'Allah et Son Messager, notre maître Ismail, a atteint. Que les meilleurs éloges et la paix soient sur lui et sur notre Prophète. Rentrons tous chez nous aujourd'hui, et nous sommes tous des Ismaïls. Heureux ceux d'entre nous qui préservent ces prin-cipes et les mordent à pleines dents, car ils sont le salut, le bonheur, la pros-périté et la justice. Dans les deux demeures...» Le sermon a été bien accueilli et a laissé des traces dans les âmes, et des larmes ont été versées par beaucoup de ceux qui ont écouté le sermon. Il convient de mentionner que Son Excellence a prononcé le sermon en trois langues, le premier en arabe et en anglais, et le second en malais.

# Le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie interna-tionale du Fiqh islamique, a reçu l'Ambassadeur M. Echo Hartono, Représen-tant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique et Consul général de la République d'Indonésie au Royaume d'Arabie saoudite, le mardi 23 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 11 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, notant à cet égard que cette visite sera sa dernière visite au Secrétariat général de l'Académie, car il est à la fin de son service officiel en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Son Excellence est venue spécialement pour faire ses adieux au Secrétaire général, exprimant sa grande gratitude et son appréciation à Son Excellence pour la coopération fructueuse qu'il a reçue tout au long de son mandat, et a exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération et de commu-nication entre le Secrétariat général de l'Académie et la République d'Indoné-sie en activant les accords de coopération signés entre l'Académie et le ministère indonésien des Affaires religieuses, Il a également confirmé l'approbation par les autorités officielles de la participation de savants indonésiens à la dé-légation de savants de la nation qui se rendra prochainement en Afghanistan, sous la conduite de l'Académie, In Cha Allah. Son Excellence a conclu son discours en priant pour lui afin qu'il connaisse davantage de succès et de ré-ussite. Pour sa part, Son Excellence a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui témoigne de l'estime que Son Excellence et la délégation portent à l'Académie. Elle confirme également le désir sincère et la grande volonté de Son Excellence de consolider les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et les institu-tions scientifiques et religieuses de la République d'Indonésie. A cette occasion, Son Excellence a exprimé sa profonde appréciation et sa grande grati-tude à Son Excellence pour le soutien et l'attention qu'il a apportés à l'Académie durant son mandat en tant que Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation, exprimant son regret à la nouvelle du départ de Son Excellence. à tous ceux qui l'ont connu et côtoyé, et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles tâches. A assisté à cette réunion, Mohamed Al-Idrissi, directeur des relations publiques et des médias à l'Académie.

# Le représentant permanent de la Jordanie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu dans son bureau à Jeddah, le jeudi 02 Muharram 1445, correspondant au 20 juillet 2023, l'Ambassadeur M. Jaafar Mohammed Jaafar, Représentant Per-manent et Consul Général du Royaume Hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Au début de la réunion, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, notant à cet égard que cette visite sera sa dernière visite au Secrétariat général de l'Académie, car il est à la fin de son service officiel en tant que représentant permanent de son pays à l'OCI, exprimant son apprécia-tion et ses remerciements à Son Excellence pour la coopération fructueuse qu'il a reçue tout au long de son travail, Il a exprimé son appréciation et ses remerciements à Son Excellence pour la coopération fructueuse dont il a bénéficié tout au long de son travail, et a apprécié le rôle distingué et les efforts considérables déployés par l'Académie sous la direction de Son Excellence au service de l'Islam et des Musulmans, notamment en ce qui concerne la clarification des dispositions de la Charia sur les calamités, les questions et les développements qui intéressent les Musulmans du monde entier, et a souligné la volonté du Royaume Hachémite de Jordanie de poursuivre la communication et la coopération avec l'Académie, notamment en ce qui concerne les aspects d'intérêt commun. Son Excellence a également exprimé ses sincères remerciements, son appréciation et sa grande gratitude à Son Excellence pour les efforts louables qu'il a déployés en vue de renforcer les relations de coopération et de communica-tion entre l'Académie et les principales institutions

scientifiques du Royaume hachémite de Jordanie, appréciant en particulier la sincérité de Son Excel-lence qui a soutenu toutes les activités et tous les programmes de l'Académie durant son mandat en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Son Excellence a conclu son discours en priant pour son bonheur, son succès et sa prospérité dans ses nouvelles tâches, et pour qu'Allah le récompense abondamment. Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui confirme le grand intérêt de Son Excellence pour le renforcement de la coopération et de la communication entre le Secrétariat général de l'Académie et les institutions scienti-fiques et religieuses du Royaume Hachémite de Jordanie. À cette occasion, Son Excellence a exprimé son regret d'apprendre la nouvelle du départ de Son Excellence en raison de la fin de son mandat au Royaume d'Arabie Saoudite, exprimant ses sincères remerciements, son appréciation et sa grande gratitude à Son Excellence, pour les efforts louables qu'il a déployés en vue de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les principales institutions scientifiques du Royaume hachémite de Jordanie, appréciant en particulier la sincérité de Son Excellence qui a soutenu toutes les activités et tous les programmes de l'Académie durant son man-dat en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Son Excellence a conclu son discours en priant pour son bonheur, son succès et sa prospérité dans ses nouvelles tâches, et pour qu'Allah le récompense abon-damment. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Al-Mundhir Chouk, directeur du cabinet et des affaires protocolaires, M. Mohamed Al-Idrissi, directeur du département des médias et des relations publiques, et M. Amjad Ibrahim Mustafa Al-Mansi, chef de la division des protocoles.

## Le Président du Conseil des musulmans d'Allemagne visite l'AIFI

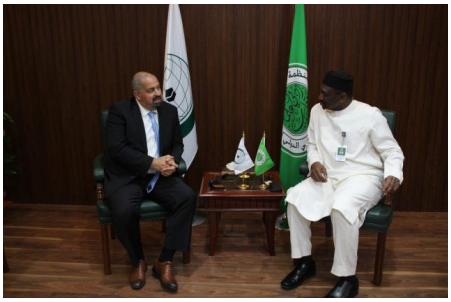

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire général de l'Académie, a reçu au siège du Secrétariat général de l'Académie à Jeddah, le jeudi 4 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 22 Juin 2023, Dr Ayman Mazik, président du Conseil suprême des musulmans d'Allemagne, accompagné de M. Abdul Samad Al Yazidi, Secrétaire général du Conseil. Le Secrétaire général a accueilli son honorable invité, louant les efforts appréciés et distingués du Conseil en Allemagne comme l'un des conseils islamiques les plus prestigieux d'Europe pour les communautés musulmanes, notamment dans le domaine de la diffusion de la modération et des valeurs de tolérance, de coexistence, une citoyenneté globale et corriger le stéréotype erroné sur l'islam et les musulmans en Allemagne en particulier et en Europe en général. Son Excellence a également renouvelé ses remerciements à M. Ayman pour l'accueil chaleureux que lui et sa délégation ont reçu lors de sa récente visite officielle en Allemagne, au cours de laquelle il a signé un accord de coopéra-tion avec le Conseil. Il a également prononcé une conférence publique sur la citoyenneté qui a trouvé un écho parmi les musulmans d'Allemagne. À cet égard, il a noté le souci du Conseil de coordonner, coopérer et communiquer avec le Conseil et avec toutes les institutions, conseils et centres islamiques actifs dans le domaine de la promotion d'une culture de citoyenneté inclusive et de coexistence au sein des pays des sociétés musulmanes. Pour sa part, le Président du Conseil lui a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation pour cette bonne occasion de visiter le Secrétariat général de l'Académie, appréciant le rôle scientifique distingué et de longue date que l'Académie joue dans le domaine de la consolidation de la approche de mo-dération et de diffusion des valeurs de modération, de tolérance et de coexistence, et éduquer les communautés musulmanes sur l'importance de respecter les exigences de la citoyenneté tout en préservant leur identité islamique dans leurs communautés, louant les résolutions discrètes du Conseil liées à la modération, la citoyenneté, et la résidence en dehors du monde islamique. Au cours de la réunion, ils ont discuté des voies et mécanismes d'activation de l'accord de coopération signé entre l'Académie et le Conseil. La réunion a également examiné un nombre de questions préoccupant les musulmans en Europe en général, en particulier la question des horaires et l'industrie halal en général.

## Le Chef de l'Autorité judiciaire chariatique du Tchad visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu Son Eminence Cheikh Al-Quni Ibrahim Senoussi Bakhit, membre du Conseil Suprême des Affaires Islamiques au Tchad et chef de l'Autorité Judiciaire chariatique, et la délégation qui l'accompagnait, le mercredi 17 de Dhoul Hidja 1444, correspondant au 05 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah,

Son Excellence a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation et les a remerciés de leur visite. Il a également exprimé les remerciements de l'Académie à la République du Tchad pour son soutien continu à l'Académie. Il a ensuite donné un bref aperçu de la vision et de la mission de l'Académie, ainsi que de sa volonté de coopérer avec le Conseil suprême des affaires islamiques du Tchad en signant un protocole d'accord entre les deux institutions dans le domaine de l'organisation conjointe de conférences

et de séminaires sur les problèmes de la vie contemporaine auxquels sont confrontés les musulmans d'Afrique en général et de la République du Tchad en particulier. Pour sa part, S.E. Cheikh Senoussi a exprimé sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour l'honneur qu'il a eu de visiter l'Académie, qui est considérée comme la première référence jurisprudentielle dans le monde islamique, notant la bonne réputation dont elle jouit grâce aux grands services rendus aux musulmans à l'intérieur et à l'extérieur des pays du monde islamique. Il a ajouté qu'il se réjouissait, grâce à cette visite, de consolider les relations de coopération et de coordination avec l'Académie et de mettre à profit les résolutions fermes prises par l'élite des savants de la Oummah, qui sont nombreux à l'Académie. Ont assisté à la réunion, le Dr. Al-Quni Mohamed Abdul Qadir, directeur de l'éducation et de la réhabilitation et coordinateur général des délégués du Conseil suprême des affaires islamiques, et Cheikh Haroun Mohamed Salih Al-Issa, commissaire du Conseil suprême des affaires islamiques en République du Tchad au Royaume d'Arabie saoudite, et Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abanouf, directeur du département de la planification, de la coopération internationale et des relations extérieures, et M. Mohamed Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques, des technologies de l'information et de la communication de l'académie.

# Depuis Genève, le Secrétaire général affirme que brûler un exemplaire du Saint Coran est une agression contre la liberté d'expression

A l'aimable invitation du Forum des Jeunes Artisans de Paix du Conseil Musulman des Sages, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique et membre du Conseil Musulman des Sages, a participé le jeudi 25 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 13 juillet 2023, à Genève en Suisse, à une conférence sur le rôle des religions dans la propagation de la paix, dans le cadre des activités de la deuxième édition du Forum des Artisans de Paix. Il a commencé sa conférence en soulignant que «les religions sont venues pour répandre la paix, l'amour, la miséricorde, la fraternité, la justice et l'égalité entre les êtres humains. Elles sont également venues mettre fin aux guerres, aux conflits, aux disputes, à l'injustice et à l'agression, car tout cela est contraire à la disposition naturelle (fitra) qu'Allah a inculqué aux gens, et par conséquent, tout appel à la violence ou à la haine n'a rien à voir avec les religions, en particulier les religions révélées par Allah le Tout-puissant, telles que le judaïsme, le christianisme et l'islam». Il a également expliqué que les religions sont aussi venues pour préserver la liberté de croyance, la liberté d'expression, la liberté de mouvement et d'autres libertés publiques bien connues, soulignant que tous les hommes naissent libres et égaux comme les dents d'un peigne, et qu'ils ne se différencient les uns des autres que par leurs actions bénéfiques pour le développement de l'univers et le bonheur de l'humanité. Ils ne se distinguent les uns des autres que par leurs bonnes actions devant créer la prospérité de l'univers et le bonheur de l'humanité. Aussi, il a expliqué que l'incendie d'un exemplaire du Coran ou de tout autre livre par certains extrémistes est une attaque flagrante contre le principe de la liberté d'expression. En effet, le Saint Coran est un livre qui contient des principes, des valeurs et des enseignements déposés révélés par le Seigneur à son Prophète, paix et bénédictions soient sur lui, afin de les diffuser parmi les gens qui ont le choix d'y croire ou de le rejeter, d'obeir ou de nier les valeurs, les principes et les enseignements contenus dans ce livre. Par conséquence brûler est acte ignoble visant à empêcher autrui d'y lire. C'est comme le cas de ceux qui brûlent une copie de la constitution ou de la loi d'un pays, ou un livre, cela constitue un acte d'empêcher les gens de voir les valeurs, les principes et les enseignements de cette constitution ou de ce livre, et il n'est un secret pour personne que cela est considéré comme un acte excessif et agressif. Son Excellence a conclu sa conférence en appelant les jeunes à s'informer sur les religions et sur leurs valeurs, leurs enseignements et leurs principes, avant de les juger de manière normative, fanatique et extrémiste, car on constate aujourd'hui que les extrémistes et les terroristes détournent les religions et commettent leurs crimes en leurs noms, alors que les religions sont innocentes de toute effusion de sang en leurs noms, de tout honneur qui est violé en leurs noms et de tout bien qui est détruit en leurs noms». Il a également expliqué l'importance de croire au principe de l'acceptation de la différence en tant que manifestation de la liberté de croyance et de la liberté d'expression, car «la différence est une volonté divine et une réalité universelle, et nous devons l'utiliser au service de l'humanité et pour répandre la paix, l'amour, la fraternité et la miséricorde. Elle doit également être utilisée pour lutter contre la haine, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion, car il est réellement impossible de construire une société saine et stable sans la diversité et les différences entre ses membres». Il a conclu sa conférence en soulignant que le Forum des jeunes artisans de la paix est l'une des initiatives les plus importantes du Conseil musulman des anciens, croyant au président du Conseil, Son Éminence Cheikh Dr. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif, qu'Allah le protège, qui affirme à chaque occasion que les jeunes sont les leaders de l'avenir, et qu'ils sont ceux qui peuvent changer le monde positivement, parce qu'ils représentent aujourd'hui un grand pourcentage de 70-75% de la population mondiale, en raison de leur forte capacité et volonté de faire la paix, l'espoir est en vous; après Allah; pour devenir des messagers de la paix, de la fraternité humaine, de la justice et de l'égalité pour conduire le monde pour le meilleur. En outre, la ville de Genève en Suisse, a été témoin des activités de la 2ème édition du Forum des jeunes artisans de la paix organisé par le Conseil musulman des anciens, en partenariat avec le Conseil œcuménique des Églises et la Fondation Rose Castle, avec la participation de 50 jeunes hommes et femmes du monde entier.

# L'AIFI participe à la réunion d'urgence du comité exécutif de l'OCI concernant le brûlage d'un exemplaire du Coran en Suède

Dr. AbdulFatah Mahmoud Abnauf, Directeur de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, représentant le Secrétaire général de l'Académie, a pris part à la réunion d'urgence du Comité Exécutif avec des membres ouverts, concernant l'incident de l'incendie du Coran en Suède, le dimanche 14 Dhul Hijja 1444, correspondant au 2 juillet 2023, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Jeddah. La réunion a débuté par un discours de la délégation saoudienne, qui a souligné la nécessité d'operationnaliser l'Observatoire de l'islamophobie afin qu'il joue le rôle souhaité et tire parti de la Journée internationale contre l'islamophobie, d'organiser davantage de réunions éducatives et culturelles pour faire connaître les symboles religieux, de renforcer les activités des bureaux de l'OCI à l'étranger et d'inclure la profanation du Saint Coran et de la religion parmi les priorités des réunions des ministres des affaires étrangères et des conseils

mesures plus concrètes contre ce phénomène. Pour sa part, le Secrétaire général de l'OCI a souligné le besoin urgent d'activer les lois et règlements internationaux pour atténuer les insultes répétées aux symboles islamiques et promouvoir une compréhension correcte du principe de la liberté d'expression, avec l'aspiration, à travers cette réunion, de prendre des mesures pour répondre aux actes d'intolérance, de discrimination et de mépris de la religion en vue de protéger notre livre divin et notre noble religion. Cette intervention a été suivie par celles des États membres du Comité exécutif, dont la Turquie, le Pakistan et le Cameroun. ils ont tous exhorté à activer l'Observatoire de l'islamophobie, à activer l'aile diplomatique de l'OCI en faisant pression sur les parlements et les organisations de la société civile dans ces pays, en plus de nommer un envoyé spécial pour l'islamophobie au sein de l'OCI, et à publier des communiqués de presse avec une intensité particulière, en particulier ceux de l'Europe occidentale. Il convient de noter que le représentant de l'Académie a indiqué au représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite, président de la session, S.E. l'Ambassadeur Dr. Al-Suhaibani, que l'Académie avait publié une déclaration dénonçant l'incident en arabe, en français et en anglais. La réunion du Comité exécutif a donc publié une déclaration finale, dont un nombre de paragraphes sont inspiré par la déclaration publiée par l'AIFI.

# Une délégation de la Faculté de Dawah islamique en Palestine visite l'Académie

S.E. Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abanouf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, a reçu une délégation du Collège de l'Appel Islamique en Palestine, dirigée par le Dr. Abdullah Yousef Abu Alyan, Doyen du Collège, et membre du Conseil de Jurisprudence Fiqh en Palestine, le lundi 15 de Dhoul Hidja1444, correspondant au 03 du mois de juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah, en Arabie Saoudite. Son Eminence a souhaité la bienvenue à la délégation et l'a remerciée pour sa visite, qui témoigne de sa volonté de tirer profit de l'Académie, en particulier de ses résolutions. Il a ensuite présenté la vision, la mission et les objectifs de l'Académie, ses contributions scientifiques par le biais de conférences et de symposiums scientifiques spécialisés, ainsi que ses projets et ses activités. Il a répondu aux questions posées par la délégation sur les membres, les experts, la participation aux séminaires et le déroulement des travaux à l'Académie. Pour sa part, le Dr Abu Alyan et la délégation qui l'accompagnait ont exprimé leurs sincères remerciements pour l'accueil réservé par l'académie à cette visite, qui leur a donné l'occasion de découvrir les efforts scientifiques de l'académie et ses réalisations au cours des quatre dernières décennies, y compri la présentation du vrai visage de l'Islam par l'émission de journaux scientifiques et en s'occupant des

causes des pays musulmans et des communités musulmanes. A l'issue de la rencontre, le Dr Abnauf a confirmé que l'AIFI est prêt pour tous les projets et les activités scientifiques en Palestine.

# 102ème réunion hebdomadaire des départements

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa cent deuxième réunion hebdomadaire des départements le lundi 01 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 19 juin 2023, au siège du Secrétariat général à Jeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a présidé la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite évoqué sa visite à Dundee, en Écosse, où il a rencontré le directeur de la Faculté d'Al-Maktoum et donné une conférence publique intitulée «Promouvoir la coexistence pacifique et combattre l'idéologie extrémiste». Cette conférence visait à promouvoir la coexistence et à consolider les valeurs de tolérance et de modération parmi les universitaires et les décideurs. Il a également prononcé le sermon du vendredi à la mosquée du collège. Il a insisté sur la nécessité pour les musulmans vivant en

Occident en général et au Royaume-Uni en particulier de défendre les valeurs d'amour, de bonté, de compassion, de respect et de justice dans leur vie quotidienne. Il a également appelé les communautés musulmanes à respecter les règles de droit et la législation des pays choisis. Après avoir rendu compte de sa visite en Écosse, il a évoqué la nécessité de profiter de la saison du Hadj pour exploiter l'appartement du waqf à La Mecque. La réunion a revu les décisions prises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, dont les plus importantes sont:

- Expédier la publication en ligne des résolutions de la vingt-cinquième session, de les imprimer et de remettre au service d'impression.
- S'assurer que tous les montants dus aux reviseurs, aux commis et aux employés en défaut sont transmis, avec l'obligation de produire un rapport à cet égard.
- Envoi de certificats de remerciement et d'appréciation à tous les participants qui ont participé à la vingt-cinquième session de l'Académie.

# 103ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la 103ème réunion hebdomadaire des départements le mercredi 17 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 05 juillet 2023 AD, à son siège à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a félicités à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, priant Allah d'accepter le Hadj de ceux qui l'accomplissent et de tous les pèlerins musulmans. Il a ensuite parlé du sermon de l'Aïd qu'il avait prononcé à l'Université islamique internationale de Malaisie, intitulé «Un regard analytique sur l'obéissance aux parents à la lumière du verset d'As-Saffat», qui traitait de l'histoire du prophète Ismail, la paix soit sur lui, avec son père, le prophète Ibrahim, la paix soit sur lui, expliquant que cette histoire établit le modèle le plus élevé d'obéissance aux parents dont la génération contemporaine devrait s'inspirer, car le prophète Ismail a donné le plus bel exemple d'obéissance lorsqu'il a dit à son père : «Ô père, fais ce que tu as à faire» : «O père, fais ce qu'on t'ordonne, tu me trouveras, In Cha Allah, parmi les patients». Il répondait ainsi à la résolution de son père d'exécuter l'ordre d'Allah, comme le dit le Coran : Lorsqu'il atteignit l'âge de l'effort, il dit : «Ô mon fils, je vois en rêve que je te tue ; vois donc ce que tu vois». Sourate As-Saffat; 103. Son Excellence a ensuite parlé des principes à observer dans les relations avec les parents à la lumière des six principes mentionnés dans la sourate Al-Israa, puis de l'importance de préparer une brochure d'introduction sur le fonds waqf de l'académie et de joindre les documents requis pour le waqf afin de s'adresser à la Banque islamique de développement et aux autorités concernées dans le but de contribuer à l'achat d'une maison d'habitation. Ils attendent également la construction d'un bâtiment à Makkah Al-Mukarramah au profit du Fonds

du Waqf afin qu'il puisse accomplir sa mission de la meilleure façon possible. La réunion a ensuite examiné décisions de la réunion précédente, et plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont les suivantes:

- Préparation d'une brochure d'introduction au Fonds Waqf pour les organisations caritatives et les personnes intéressées à soutenir le Fonds dans le but de contribuer à l'achat d'un immeuble résidentiel à Makkah Al-Mukarramah.
- Recherche d'un locataire pour l'appartement du Waqf à Makkah Al-Mukarramah.

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
JAWZI B. LARDJANE
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

www.iifa-aifi.org
info@iifa-aifi.org
@aifi_org
@aifi.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSBIEN VOULOIR NOUS CONTACTER VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661